

L'IMPORTANCE DU PATRONAGE ET DES CURATELLES  
DANS LES AFFAIRES RELIGIEUSES DE LA VILLE  
D'EGER À LA FIN DU MOYEN ÂGE

*Dieter D e m a n d t*

Le développement de la ville d'Eger vers la fin du moyen âge repose essentiellement sur l'obtention du droit de patronage par l'Ordre Teutonique. Pour autant, le conseil municipal d'Eger acquit dans l'église de St. Niklas ainsi que dans d'autres maisons du Seigneur le droit de présentation, ce qui lui conféra une position importante dans ce domaine. Mais de manière générale ceci ne doit pas être interprété comme le résultat d'une politique délibérée. En revanche, la transformation d'une synagogue en église traduit le désir du conseil d'établir sa propre église

municipale. Quant aux différentes curatelles du conseil, elles ne peuvent être interprétées comme étant les signes d'une volonté de s'immiscer dans les affaires religieuses. Toutefois dans le conflit qui l'opposa à l'Ordre des Clarisses le conseil persista à faire valoir les droits qu'il avait acquis sur leur cloître. Bien que l'acquisition de droits de patronage et de curatelles ne s'inscrivât pas, en règle générale, dans le cadre d'une politique ecclésiastique délibérée, le conseil put, grâce à cela, exercer une certaine influence sur les affaires religieuses.